

Paris le 23 juillet 2014

**Direction des politiques
familiale et sociale**

Direction du réseau

Circulaire n° 2014-023

Mesdames et Messieurs les Directeurs
et Agents Comptables des
Caf - Certi - Cnedi
Mesdames et Messieurs les Conseillers du
Système d'Information
Centres de ressources

**Objet : Aides au logement / Diffusion de nouveaux formulaires
Modification des conditions d'attribution en cas de lien de parenté
entre locataire et propriétaire**

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur l'Agent Comptable,

Les formulaires relatifs aux aides au logement ont été modifiés : leur contenu a été actualisé et réaménagé au vu à la fois des exigences réglementaires et des leviers d'amélioration répertoriés dans le cadre du processus PM-21L " Gérer les aides au logement".

Ces nouveaux formulaires communs avec le régime agricole, annulent et remplacent les précédents; ils seront prochainement en ligne sur le caf.fr.

Ils ont été homologués sous les références suivantes :

Demande d'aide au logement :

- Métropole : S 7156 c - 11/2013 - Cerfa n° 10840*06 ;
- Dom : S 7155 - 11/2013 - Cerfa n° 15000*01.

Attestation de loyer /Attestation de résidence:

- Métropole : S 7157 d- 11/2013 - Cerfa n° 10842*07 ;
- Dom : S 7158 - 11/2013 - Cerfa n° 14960*01.

Demande de versement direct - allocation de logement :

(Ce formulaire est identique en Métropole et dans les Dom)

- S 7154 e 11/2013 - Cerfa n° 11362*04

Demande de prime de déménagement

(Ce formulaire est identique en Métropole et dans les Dom)

- S 7102 i - 11/2013 - Cerfa n° 11363*04

Certificat de prêt – allocation de logement

(Ce formulaire est identique en Métropole et dans les Dom)

- S 7006 b – 11/2013 - Cerfa n° 12037*02

Certificat de prêt – Aide personnalisée au logement

- S 7007 – 11/2013 - Cerfa n° 14961*01

Demande de Prêt à l'amélioration de l'habitat

(Ce formulaire est identique en Métropole et dans les Dom)

- S 7131 c – 11/2013 - Cerfa n° 11382*03

Demande de Prêt à l'amélioration de l'habitat

- Assistant(e) Maternel(le)

(Ce formulaire est identique en Métropole et dans les Dom)

- S 7133 a – 08/2013 - Cerfa n° 14073*02

1. ACTUALISATION DU CONTENU DU FORMULAIRE

L'actualisation du formulaire porte notamment sur les points indiqués ci-après :

- Mise à jour relative à l'état civil suite à l'instruction du Premier Ministre concernant les civilités d'usages sur les formulaires de l'ensemble des administrations publiques.
- Mise à jour des mentions relatives à la fraude et au contrôle.
- Demande de versement direct : ce volet doit être renseigné uniquement par les nouveaux bailleurs. S'agissant des bailleurs déjà identifiés, le mode de paiement sera d'office positionné en fonction de l'information enregistrée dans Tiersi (tiers payant ou versement à l'allocataire).
- Questionnement sur le lien de parenté entre le locataire et le propriétaire. Deux nouveaux questionnements ont été introduits en lien avec les nouvelles dispositions issues de la loi n° 2013- 1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale pour 2014 (article 85) : aux termes de celles-ci, le principe de non versement des aides au logement en cas de location entre ascendants ou descendants est étendu aux logements mis à disposition via une société, selon des modalités définies par voie de décret (cf. paragraphe 2).

Certaines demandes d'amélioration proposées par les Caf au titre des leviers Dqi ont par ailleurs été prises en compte. Les principales modifications sont les suivantes.

↳ Concernant la demande d'aide au logement :

- la signature du demandeur : la mention suivante « **Datez et signez le formulaire sur la page suivante** » est indiquée en gras sur la 1^{re} page (pour des raisons d'ordre technique, l'apposition en bas de la 1ere page de l'emplacement dédié à la signature n'était pas réalisable) ;
- le paragraphe dédié aux étudiants : il a été positionné sous une rubrique spécifique ;
- la nature des prêts (PAP, PC ou PAS) est libellée en clair.

↳ Concernant l'attestation de loyer/attestation de résidence :

- le recueil du numéro Siret pour les personnes morales a été intégré ;
- la suppression de « la date d'effet du bail » : cette information était redondante avec la rubrique « est (sont) locataire(s) en titre depuis le » et source d'incohérence ;
- l'intégration du montant total du loyer en cas de colocation.

2. MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES AU LOGEMENT EN CAS DE LIEN DE PARENTE ENTRE LOCATAIRE ET PROPRIETAIRE

Les dispositions relatives aux situations de location entre ascendants et descendants ont été modifiées dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014. Elles sont applicables à l'ensemble des aides au logement, en Métropole et dans les Dom (cf. articles L 542.2, L 755.1, L 831.1 du code de la sécurité sociale et L 351-2-1 du code de la construction et de l'habitation).

Les modalités d'application seront définies par voie de décret en cours de publication.

Le projet de décret d'application a été soumis à l'examen du Conseil d'administration en date du 10 juin 2014.

21. Présentation du nouveau dispositif

Le nouveau dispositif consiste à exclure du champ des aides au logement les locations, sous quelque forme que ce soit (entre personnes physiques ou par l'intermédiaire d'une société immobilière), entre le demandeur lui-même ou son conjoint ou concubin ou la personne qui lui serait liée par un Pacs, et ses ascendants ou descendants et/ou ceux de son conjoint ou concubin.

Nb : les notions d'ascendants et descendants visent respectivement les pères, mères, grands-parents ou arrière grands-parents et les enfants, petits-enfants ou arrière petits-enfants, du demandeur ou de ceux de son conjoint ou concubin ou pacsé.

Cette exclusion est déterminée en fonction du nombre de parts détenues par les personnes précitées : ces parts selon le cas, peuvent être détenues personnellement ou via une société immobilière, quels qu'en soient la forme et l'objet (société civile immobilière (Sci), société anonyme à responsabilité limitée (Sarl), Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (Eurl) etc).

Le projet de décret fixe à 10% la part en deçà de laquelle le versement des prestations reste ouvert.

Ce seuil est apprécié au regard du total des parts détenues par le demandeur lui-même ou son conjoint ou concubin ou pacsé et/ou leurs ascendants ou descendants : si le total des parts détenues est égal ou supérieur à 10%, les conditions d'éligibilité aux aides au logement sont considérées non remplies.

Ainsi, compte tenu de cette extension, le droit à l'aide au logement en cas de lien de parenté entre locataire et propriétaire est précisément exclu dans les cas suivants :

↳ Lorsque le logement loué appartient à l'un des ascendants ou des descendants du demandeur ou de ceux de son conjoint ou concubin ou pacsé. (dispositif actuel) et en application du nouveau dispositif :

➤ **en cas de partage de propriété ou d'usufruit**

↳ Lorsque le logement loué :

- est en indivision (ou en usufruit) et appartient en tout ou partie au demandeur et/ou à son conjoint ou concubin ou pacsé et/ou à leurs ascendants ou descendants ;
- et que le total des parts détenues par le demandeur ou son conjoint ou concubin ou pacsé et/ou leurs ascendants ou descendants, est supérieur ou égal à 10%.

Exemple :

Le logement loué et occupé par le demandeur appartient en indivision à parts égales à lui-même, à son frère et à sa sœur : pas de droit puisque la part détenue par le demandeur excède 10%

➤ **en cas de location par l'intermédiaire d'une personne morale**

↳ Lorsque le logement loué appartient :

- à une société composée notamment du demandeur et/ou de son conjoint ou concubin ou pacsé et/ou de leurs ascendants ou descendants ;
- et que le total des parts détenues par le demandeur et/ou son conjoint ou concubin ou pacsé et/ou leurs ascendants ou descendants, est supérieur ou égal à 10%.

Exemples :

- le logement loué et occupé par le demandeur appartient à une SCI composée à parts égales de lui-même, de son père, de sa mère, de son frère et de sa sœur : pas de droit puisque la totalité des parts détenues par le demandeur, son père et sa mère est égale à 60% ;
- le logement loué appartient à une SCI composée du demandeur et de son conjoint : pas de droit puisque la totalité des parts détenue par le couple est égale à 100%.

Ces règles s'appliquent quel que soit le titulaire du bail et y compris lorsque le logement est loué par l'intermédiaire d'une agence.

L'examen des droits sera réalisé au vu des éléments déclarés par le demandeur dans le cadre du formulaire de demande, sans exigence de pièce justificative particulière : en tant que de besoin, la vérification de ces éléments sera réalisée a posteriori (cf. § 22 Maîtrise des risques et contrôle).

Date de mise en œuvre

Cette mesure est applicable aux nouvelles demandes d'aide au logement formulées à compter de la parution du décret d'application.

S'agissant des droits en cours, ceux-ci seront interrompus dès lors qu'il est constaté un lien de parenté selon les caractéristiques décrites ci-dessus, dans les conditions prévues au point 22 ci-dessous.

22. Maîtrise des risques et contrôle

La grande quantité de baux potentiellement concernés, s'agissant théoriquement de l'ensemble du secteur locatif privé, rend évidemment impossible le contrôle systématique de toutes les situations. Le but du dispositif est tout d'abord principalement préventif en évitant des demandes d'allocation de logement dans ces cas, et secondairement de permettre aux organismes de mettre fin aux situations qu'ils pourraient découvrir à l'occasion du traitement d'un dossier ou d'un contrôle.

Le dispositif étant nouveau il est prématuré de mettre en place un ciblage spécifique en vue de contrôles. En toute hypothèse la mesure aura une portée essentiellement préventive. Des contrôles ciblés ne seraient justifiés que dans des cas de fraude (fausse déclaration dans le formulaire de demande s'agissant des nouvelles demandes) qui a priori seront marginaux donc très difficiles à repérer.

Les vérifications des liens entre locataire et propriétaires composant une société peuvent être réalisées, outre par un droit de communication toujours possible vis-à-vis de la Dgfiip, à partir de deux outils mis à disposition par cette administration :

- l'application cadastre.gouv.fr, consultable librement sur internet permet d'obtenir les références cadastrales du terrain à partir de l'adresse postale dont les organismes disposent ;
- le Cd-rom départemental visu-dgfiip-cadastre qui peut être acquis auprès de la Dgfiip au prix de 45 euros, permet d'obtenir, à partir du nom du propriétaire, ou de la référence cadastrale du terrain, ou du numéro invariant du logement, les droits attachés au local (propriété, indivision, usufruit, sci...), tels que connus de la Dgfiip au 1^{er} janvier de chaque année.

Il convient enfin de noter qu'un avis de taxe d'habitation est maintenant systématiquement mis à disposition du locataire sur son compte fiscal en ligne (même si il est exonéré de son paiement) ; cet avis peut lui être demandé pour connaître le numéro invariant du local ou vérifier en outre si d'autres occupants sont indiqués sur l'avis de taxe d'habitation, Cet avis n'est cependant émis que si le locataire est présent dans les lieux au 1er Janvier de l'année, ce qui ne permet qu'un contrôle assez tardif.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent Comptable, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur des politiques
familiale et sociale

Le directeur du réseau

Frédéric Marinacce

Vincent Ravoux



santé
famille
retraite
services

Demande de Prêt à l'amélioration de l'habitat



11382*03

Art. L.542-9 du code de la Sécurité sociale

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénom : _____
(de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Numéro d'allocataire :

N° de sécurité sociale :

► Votre adresse actuelle

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Adresse mél : _____ @ _____

Téléphones : /

► Le logement que vous voulez améliorer

Adresse de ce logement (si elle est différente de l'adresse ci-dessus) : _____

Code postal : Commune : _____

Ce logement est-il votre résidence principale ? oui non

Vous l'habitez en tant que :

Propriétaire. Précisez l'année de construction :

Locataire

► Les travaux à entreprendre

Quels travaux voulez-vous entreprendre ? _____

Coût des travaux : _____ €

Les travaux seront effectués :

par vous-même,

par un entrepreneur

S 7131 c - 11/2013

Emplacement réservé



2 Demande de Prêt à l'amélioration de l'habitat

► Financement des travaux

■ Quel montant de prêt à l'amélioration de l'habitat souhaitez-vous obtenir dans la limite de 1 067,14 € : _____ €

■ Si vous avez demandé ou obtenu une autre aide financière (prêt, prime ou subvention) en plus de ce prêt, indiquez auprès de qui :

_____ €

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ? oui non

■ Si vous êtes locataire, les dépenses engagées seront-elles remboursées totalement ou partiellement par votre propriétaire ? oui non

Si oui pour quel montant : _____ €

► Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

A _____, le

Si le signataire est un représentant de l'allocataire,

précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

Signature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

► Pièces à joindre à votre demande

■ Les devis :

- les devis détaillés des travaux comportant quantité, mètre et prix unitaire,
- les devis concernant les matériaux si vous effectuez vous-même les travaux.

Demandez ces devis aux entrepreneurs ou aux fournisseurs de matériaux.

■ La copie du permis de construire pour les travaux soumis à autorisation ou de la déclaration de travaux.

■ L'autorisation de votre propriétaire, si vous êtes locataire.

Emplacement réservé

A remplir par le propriétaire-bailleur, le gestionnaire de l'établissement ou le prêteur.

L'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur, au gestionnaire ou à l'organisme de prêt, s'il le demande. Dans ce cas, elle est déduite du montant du loyer ou de la redevance ou des remboursements de prêt. Pour cela, le propriétaire-bailleur, le gestionnaire ou le prêteur doit compléter cette demande.

 *En location, cette demande n'est possible que si le logement répond aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)*

■ Le propriétaire-bailleur, le gestionnaire ou le prêteur : je soussigné(e)

(ou le mandataire éventuellement)

Nom ou raison sociale _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

N° de téléphone :

N° de fax : Adresse mél : _____ @ _____

N° SIRET : _____

demande que tous les paiements d'allocation de logement dus à l'allocataire désigné ci-dessous me soient versés directement.

Identification du compte pour le versement de l'allocation de logement

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Domiciliation de l'agence bancaire :

■ L'allocataire :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

N° d'allocataire ou N° de Sécurité sociale

Je m'engage en contrepartie à signaler à la Caisse tout impayé dans les 3 mois suivant sa constitution et immédiatement le départ de l'allocataire du logement concerné ou la rupture du contrat de prêt.

Je prends connaissance, qu'à défaut, je devrai rembourser à la Caisse, l'allocation de logement versée indûment.

A _____ Le

Signature - cachet

(du propriétaire ou du bailleur, du gestionnaire de l'établissement ou du prêteur)

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3 et L. 831-7 du code de la Sécurité sociale - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf/MSA

P 5020003 Z Date de 1^{ère} demande :

VERDIR N° allocataire :

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénom : _____
(de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance :

Numéro d'allocataire *(si vous en possédez un)* :

Numéro de sécurité sociale

► Votre déménagement

Date du déménagement :

Coût du déménagement : _____ €

Avez-vous déjà obtenu une(des) aide(s) pour payer votre déménagement ?

Si **oui**, indiquez le montant global des aides obtenues : _____ €

Indiquez le nom et l'adresse des établissements ou organismes qui vous ont accordé ces aides :

► Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

Fait à : _____ Le :

*Si le signataire est un représentant de l'allocataire,
précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :*

Signature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

► Pièces à joindre à votre demande

- soit la facture acquittée de l'entreprise de déménagement précisant les adresses de prise en charge et de livraison ;
- soit les justificatifs des dépenses engagées pour votre déménagement (facture de location de véhicule, facture d'essence...).

S 7102 i - 11/2013

Emplacement réservé

Date de la 1^{ère} demande

*Merci de compléter également
un formulaire de déclaration de situation.*

Art. L.542-1 et suivants, L.831-1 et suivants du code de la Sécurité sociale
Art. L.351-1 et suivants du code de la Construction et de l'habitation

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénom : _____
(nom de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance :

Numéro d'allocataire *(si vous en possédez un)* :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse du logement pour lequel vous demandez l'aide : n° _____ Type de voie *(rue, boulevard, ...)* : _____

Complément : _____

Code postal : Commune : _____

Numéros de téléphone - Domicile : Autre *(travail ou portable)* :

Adresse mél : _____ @ _____

Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ?

Ce logement est-il votre résidence principale ? oui non

► Vous êtes étudiant

► L'allocataire

• Bénéficiez-vous d'une bourse d'études attribuée sur critères sociaux ? oui non

Nom et adresse de l'organisme qui la verse : _____

Date d'attribution de la bourse :

► Conjoint, concubin(e) ou pacsé(e)

• Bénéficie-t-il(elle) d'une bourse d'études attribuée sur critères sociaux ? oui non

Nom et adresse de l'organisme qui la verse : _____

Date d'attribution de la bourse :

► Assumez-vous des frais supplémentaires pour l'occupation d'un deuxième logement pour des raisons professionnelles ?

oui non. Si **oui**, depuis quelle date ?

Nom et adresse de l'employeur _____

Nom et adresse du propriétaire _____

► Vous êtes locataire ou résident d'un foyer

■ Résidez-vous en foyer, maison de retraite, résidence universitaire, ... ? oui non

Si vous résidez seul en foyer, aidez-vous financièrement votre famille ? oui non

Vous n'avez rien d'autre à remplir. Dater et signez ce formulaire sur la page suivante et reportez-vous à "informations pratiques".

■ Etes-vous locataire ? oui non

■ Avez-vous un lien de parenté avec le propriétaire, y compris par l'intermédiaire d'une société ? oui non

• Si **oui** êtes-vous, vous-même ou votre conjoint ou concubin ou pacsé ou l'un de vos ascendants (père, mère, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants), propriétaire ou usufruitier de tout ou partie du logement, y compris par l'intermédiaire d'une société ? oui non

• Si **oui**, indiquez le total des parts de propriété ou d'usufruit ainsi détenues par vous-même ou vos proches (en pourcentage) : %

■ Etes-vous logé(e) par votre employeur ? oui non

■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? oui non

Si **oui**, depuis quelle date ? Surface totale sous-louée : m²

Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.

■ Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage professionnel ? oui non

Si **oui**, depuis quelle date ? Surface totale des pièces à usage professionnel : m²

Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.

Dater et signez ce formulaire sur la page suivante et reportez-vous à "informations pratiques".

S 7156 c - 11/2013

Emplacement réservé

Date de la demande



2 Demande d'aide au logement

► Vous êtes propriétaire

- Avez-vous emprunté pour acheter ou faire construire ? : oui non
- Avez-vous emprunté pour réaliser des travaux d'augmentation de la surface habitable ? : oui non
- Avez-vous emprunté pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement (*sauf travaux de papier peint, moquette, peinture, mobilier de cuisine ou de salle de bains*) ? : oui non
- Si oui, nature des travaux : _____
- Autre cas (*précisez : viager, location-vente, location-accession, rachat de soulte, etc.*) : _____
- Surface totale du logement : _____ m² *Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.*
- Mettez-vous en location une partie de votre logement ? oui non
- Si oui, depuis quelle date ? _____ Surface totale louée : _____ m²
Ne pas tenir compte des balcons loggias, terrasses.
- Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage professionnel ? oui non
- Si oui, depuis quelle date ? _____ Surface totale des pièces à usage professionnel : _____ m²
Ne pas tenir compte des balcons loggias, terrasses.
- Etes-vous co-emprunteur avec une personne autre que votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e) ? oui non
- Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : oui non

Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ;
- la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des occupants ;
- l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;
- il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ;
- l'installation de chauffage est suffisante et sans danger ;
- l'installation sanitaire :
 - s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC,
 - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement ;
- le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins 20 m³.

► Déclaration sur l'honneur du demandeur d'aide au logement

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

A _____, le _____

Si le signataire est un représentant de l'allocataire,

précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

Signature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé

3 Demande d'aide au logement

Informations pratiques

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- répondez à toutes les questions qui vous concernent
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- n'oubliez pas de compléter une déclaration de situation

 **Pour bénéficier d'une aide au logement, votre logement doit répondre aux caractéristiques minimales de confort, de superficie et de sécurité fixées par la loi** (Art.187 de la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 ; décret 2002-120 du 30 janvier 2002).

► Pièces à joindre à votre demande

En fonction de votre situation...	...vous devez fournir
Vous êtes locataire ou résident dans un foyer	► l'attestation de loyer ou de résidence à faire compléter, dater et signer par votre bailleur ou gestionnaire.
Vous êtes propriétaire et vous remboursez un ou des prêts pour la construction, l'acquisition, l'agrandissement ou l'amélioration de votre logement	► le(s) certificat(s) de prêt(s) établi(s) par votre (vos) organisme(s) prêteur(s) comprenant le tableau d'amortissement.
Vous êtes propriétaire et vous remboursez un viager ou des échéances de location-vente	► l'attestation du notaire faisant apparaître les caractéristiques de l'opération.

La prime de déménagement

Quelles conditions remplir pour en bénéficier ?

- Changer de logement à l'occasion de l'arrivée à votre foyer de votre troisième enfant (ou plus). Ce déménagement doit avoir lieu entre le 1^{er} jour du mois suivant la fin de votre 3^{ème} mois de grossesse et le dernier jour du mois précédant celui où cet enfant a atteint ses 2 ans.
- Demander la prime de déménagement dans les 6 mois suivant le déménagement. Passé ce délai, vous ne pouvez plus en bénéficier.
- Avoir droit à une aide au logement pour votre nouveau logement dans les 6 mois suivant le déménagement.

Si vous répondez aux conditions ci-dessus, joignez une "DEMANDE DE PRIME DE DÉMÉNAGEMENT" à votre demande d'aide au logement.

A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil...

Art. D 542-17 et R 831-11 du code de la Sécurité sociale
Arrêté du 22 août 1986

Nom et prénom ou raison sociale (du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil) : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de fax : _____ Adresse mél : _____ @ _____

N° SIRET : _____

certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : _____ et M. ou Mme (nom et prénom) : _____

est (sont) locataire(s) en titre depuis le _____ du logement situé (adresse complète) _____

■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? oui non

■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : _____ m²

■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? oui non. Si oui nombre de colocataires (y compris le demandeur) _____

■ Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet)

- Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois : _____

Loyer sans les charges : _____ € Montant des charges : _____ € Si meublé : montant charges comprises _____ €

Montant total du loyer en cas de colocation : _____ €

- Mois de juillet, précisez l'année : _____

Loyer sans les charges : _____ € Montant des charges : _____ € Si meublé : montant charges comprises _____ €

■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ? oui non

■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acquitté : _____

■ S'agit-il d'une sous-location ? oui non. Si oui s'agit-il d'une sous-location :
 dans une famille d'accueil par une association autre (préciser) : _____

■ S'agit-il d'un hôtel ou d'une pension de famille ? oui non

■ Si le logement est conventionné

• code bailleur _____

• code agence _____

• code programme _____

• code locataire _____

• n° de convention _____

signée le _____ renouvelée le _____

■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'allocation de logement est versée automatiquement au bailleur

• code bailleur _____

• code agence _____

• code locataire _____

■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ? (A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour la première fois)

oui non (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versement direct)

■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : oui non

Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ;
- la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des locataires ;
- l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;
- il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ;
- l'installation de chauffage est suffisante et sans danger ;
- l'installation sanitaire :
 - s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC,
 - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement ;
- le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins de 20 m³.

A _____ Le _____

Signature - cachet

(du propriétaire ou du bailleur ou famille d'accueil)

S 7157 d - 11/2013

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf/MSA

P 5002503 W Date de 1^{ère} demande : _____

ATTLOG N° d'allocataire : _____



santé
famille
retraite
services

Attestation de résidence en foyer

A remplir par le gestionnaire de l'établissement.

Nom et adresse de l'établissement : _____

N° de téléphone : _____

N° de fax : _____ Adresse mél : _____ @ _____

N° SIRET : _____

Nature de l'établissement

foyer de jeunes travailleurs foyer de travailleurs migrants résidence sociale

maison de retraite centre d'hébergement pour handicapés centre de soins longue durée

EHPAD Autre résidence (préciser) : _____

résidence universitaire non Crous résidence universitaire Crous, dans ce cas s'agit-il :

d'une chambre d'une chambre réhabilitée d'un studio créé après réhabilitation

Je soussigné(e) M./Mme _____ (représentant de l'établissement)

certifie que le demandeur (nom et prénom) : _____

est présent dans mon établissement depuis le _____

et supporte une dépense de logement depuis le _____

Surface du logement (en mètres carrés) : _____ m² Nombre de personnes résidant dans ce logement _____

■ S'il s'agit d'un foyer non conventionné : montant de la redevance pour un mois complet _____ €

■ S'il s'agit d'un foyer conventionné (hors résidences universitaires) :

N° de la convention _____

Signée ou renouvelée le _____ Équivalence de loyer et de charges locatives _____ €

Premier mois de redevance complète _____

Pour les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales conventionnés : neuf ou avec travaux sans travaux

■ S'il s'agit d'un foyer conventionné ou d'une résidence universitaire Crous

• code bailleur _____

• code agence _____

• code programme _____

• code locataire _____

■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ? (A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour la première fois)

oui non (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versement direct)

Je m'engage à signaler à la Caf ou à la MSA tout départ définitif et toute inoccupation dépassant 4 mois

A _____ Le _____

Signature et cachet
(nom et qualité du signataire)

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Demande de versement direct de l'aide au bailleur ou au gestionnaire

S'il le souhaite, l'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur ou au gestionnaire. Dans ce cas elle est déduite du montant du loyer ou de la redevance.

⚠ Pour faire cette demande, le logement (hors foyer) doit répondre aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002).

Le bailleur ou le gestionnaire désigné ci-dessous demande que les paiements de l'aide au logement de son locataire ou du résident lui soient versés directement.

Le bailleur ou gestionnaire : nom ou raison sociale _____

Adresse _____

Identification du compte pour le versement de l'allocation de logement

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Domiciliation de l'agence bancaire :

s'engage en contrepartie à signaler à la Caisse tout impayé dans les trois mois suivant sa constitution et immédiatement le départ de l'allocataire du logement concerné et prend connaissance du fait qu'à défaut, il devra rembourser à la Caisse l'allocation versée indûment.

A _____ le _____

Signature - cachet
(du bailleur ou famille d'accueil ou gestionnaire de l'établissement)

Aide personnalisée au logement

Certificat de prêt

► Identification du compte du destinataire pour le versement de l'Apl

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)

Intitulé du compte du destinataire - Zone C2

A _____, Le _____

Signature - Cachet de l'établissement

Notice pour remplir le certificat de prêt

■ EN TÊTE, merci de cocher la case correspondante au prêt accordé.

■ INITIAL

Certificat de prêt émis lors de la constitution du dossier à l'origine de l'opération. Ce document doit être intégralement servi.

■ MODIFIÉ

Certificat de prêt de modification suite à renégociation, date anniversaire du prêt pour les prêts à taux variable, corrections d'anomalies au niveau identification du prêt ou tableau des charges de prêt. Ce certificat de prêt doit être complet, il annule et remplace le précédent.

■ RECTIFIÉ

Correction d'anomalie du cartouche : identification du compte destinataire uniquement. Ce certificat de prêt ne comporte que l'identification de l'établissement prêteur, l'identification de l'emprunteur et l'ensemble du cartouche identification du compte destinataire. Le reste du document est barré, ce document n'annule pas le précédent.

■ RÉAMÉNAGEMENT

Certificat de prêt réaménagé en application de la loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles (*Journal officiel* du 2 janvier 1990). Ce certificat de prêt doit être complet, il annule et remplace le précédent.

■ IDENTIFICATION DU PRET

Le contenu de la zone « Référence N° dossier » est cadré à droite et complété de zéros à gauche. Il ne doit contenir ni blanc ni caractères spéciaux.

■ IDENTIFICATION DU COMPTE DU DESTINATAIRE

L'ensemble des éléments de ce cartouche est obligatoire. Seuls les IBAN correspondant au format « français » sont acceptés. Ils doivent commencer par deux lettres.

Le nombre maximal de caractères est de 27 sur un total de 34 théoriquement possibles pour l'IBAN. Les différentes zones de l'IBAN sont complétées à partir de celle de gauche et, compte tenu de la spécificité sur la longueur énoncée ci-dessus, le dernier caractère de la septième zone ainsi que les zones 8 et 9 de l'IBAN restent à blanc.



santé
famille
retraite
services

Allocation de logement Certificat de prêt



12037*02

Art. D 542-25, D 755-27 et R 831-23 du code de la Sécurité sociale

A compléter par l'organisme prêteur

Pour les prêts autres que prêt aidé (PAP), prêt conventionné (PC), prêt à l'accession sociale (PAS)

- Initial Modifié Réaménagement Loi Neiertz

► Identification de l'établissement prêteur

Dénomination : _____

Adresse : _____

N° SIRET : _____

► Identification de l'emprunteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° d'allocataire _____ ou N° Sécurité sociale _____

► Identification du prêt consenti au titre de sa résidence principale

■ Date de signature du contrat de prêt : _____

■ Montant : _____ €

■ Date de la première échéance : _____

■ Durée : _____

■ Périodicité : mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle

■ Prêt à terme : échu à échoir

■ Motif du prêt construction ou acquisition agrandissement, aménagement amélioration

Pour un local à usage : exclusif d'habitation non-exclusif d'habitation

■ Nature du prêt : principal complémentaire de substitution

L'emprunteur est-il à jour dans le remboursement de son prêt ? oui non

S 7006 b - 11/2013

Emplacement réservé à la Caf/MSA

P 5014002 N Date de 1^{ère} demande : _____

CPRET N° allocataire : _____

2 Certificat de prêt - Allocation de logement

► Tableaux des charges du prêt (assurances comprises)

Périodes		Charges (en €)
Périodes de paiement de charges de prêt		
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>
du <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	au <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<hr/>

► Déclaration sur l'honneur

Fait à : _____

Le :

Signature - Cachet de l'établissement prêteur

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3 et L. 831-7 du code de la Sécurité sociale - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Demande de versement direct de l'aide à l'organisme prêteur

S'il le souhaite, l'allocation de logement peut être versée directement à l'organisme prêteur. Dans ce cas elle est déduite du montant des remboursements de prêt.

Le prêteur désigné ci-dessous demande que les paiements de l'aide au logement de son emprunteur lui soient versés directement.

Le prêteur : nom ou raison sociale _____

Adresse _____

Identification du compte pour le versement de l'allocation de logement

IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

s'engage en contrepartie à signaler à la Caisse tout impayé dans les trois mois suivant sa constitution ou la rupture du contrat de prêt et prend connaissance du fait qu'à défaut, il devra rembourser à la caisse l'allocation versée indûment.

A _____ le

Signature - Cachet de l'organisme prêteur

*Merci de compléter également
un formulaire de déclaration de situation.*

Art. L.755-21 et suivants, L.831-1 et suivants du code de la Sécurité sociale

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénom : _____
(nom de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance :

Numéro d'allocataire *(si vous en possédez un)* :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse du logement pour lequel vous demandez l'aide : _____

Numéros de téléphone - Domicile : Autre *(travail ou portable)* :

Adresse mél : _____ @ _____

Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ?

Ce logement est-il votre résidence principale ? oui non

► Vous êtes étudiant

► L'allocataire

• Bénéficiez-vous d'une bourse d'études attribuée sur critères sociaux ? oui non

Nom et adresse de l'organisme qui la verse : _____

Date d'attribution de la bourse :

► Conjoint, concubin(e) ou pacsé(e)

• Bénéficie-t-il(elle) d'une bourse d'études attribuée sur critères sociaux ? oui non

Nom et adresse de l'organisme qui la verse : _____

Date d'attribution de la bourse :

► Vous assumez des frais supplémentaires pour l'occupation d'un deuxième logement pour des raisons professionnelles

oui non. Si **oui**, depuis quelle date ?

Nom et adresse de l'employeur _____

Nom et adresse du propriétaire _____

► Vous êtes locataire ou résident d'un foyer

■ Résidez-vous en foyer, maison de retraite, résidence universitaire, ... ? oui non

Vous n'avez rien d'autre à remplir. Datez et signez ce formulaire sur la page suivante et reportez-vous à "informations pratiques".

■ Etes-vous locataire ? oui non

■ Avez-vous un lien de parenté avec le propriétaire, y compris par l'intermédiaire d'une société ? oui non

• Si **oui** êtes-vous, vous-même ou votre conjoint ou concubin ou pacsé ou l'un de vos ascendants (père, mère, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants), propriétaire ou usufruitier de tout ou partie du logement, y compris par l'intermédiaire d'une société ? oui non

• Si **oui**, indiquez le total des parts de propriété ou d'usufruit ainsi détenues par vous-même ou vos proches (en pourcentage) : %

■ Etes-vous logé(e) par votre employeur ? oui non

■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? oui non

Si **oui**, depuis quelle date ? Surface totale sous-louée : m²

■ Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage professionnel ? oui non

Si **oui**, depuis quelle date ? Surface totale des pièces à usage professionnel : m²

Datez et signez ce formulaire sur la page suivante et reportez-vous à "informations pratiques".

S 7155 - 11/2013

Emplacement réservé

Date de la demande



2 Demande d'aide au logement

► Si vous êtes propriétaire

- Avez-vous emprunté pour acheter ou faire construire ? : oui non
- Avez-vous emprunté pour réaliser des travaux d'augmentation de la surface habitable ? : oui non
- Avez-vous emprunté pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement (*sauf travaux de papier peint, moquette, peinture, mobilier de cuisine ou de salle de bains*) ? : oui non
- Si oui, nature des travaux : _____
- Autre cas (*précisez : viager, location-vente, location-accession, rachat de soultte, etc.*) : _____
- S'agit-il ? : d'un LTS, d'un LES, autre
- Surface totale du logement : _____ m²
- Mettez-vous en location une partie de votre logement ? oui non
- Si oui, depuis quelle date ? _____ Surface totale louée : _____ m²
- Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage professionnel ? oui non
- Si oui, depuis quelle date ? _____ Surface totale des pièces à usage professionnel : _____ m²
- Etes-vous co-emprunteur avec une personne autre que votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e) ? oui non
- Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : oui non

Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ;
- la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des occupants ;
- l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;
- il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable ;
- l'installation sanitaire :
 - s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC,
 - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement ;
- le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins 20 m³.

► Déclaration sur l'honneur du demandeur d'aide au logement

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

A _____, le _____

Si le signataire est un représentant de l'allocataire,

précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

Signature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3 et L. 831-7 du code de la Sécurité sociale - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé

3 Demande d'aide au logement

Informations pratiques

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- répondez à toutes les questions qui vous concernent
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- n'oubliez pas de compléter une déclaration de situation

⚠ **Pour bénéficier d'une aide au logement, votre logement doit répondre aux caractéristiques minimales de confort, de superficie et de sécurité fixées par la loi** (Art.187 de la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 ; décret 2002-120 du 30 janvier 2002).

► Pièces à joindre à votre demande

En fonction de votre situation...

...vous devez fournir

Vous êtes locataire ou résident dans un foyer

- l'attestation de loyer ou de résidence à faire compléter, dater et signer par votre bailleur ou gestionnaire.

Vous êtes propriétaire et vous remboursez un ou des prêts pour la construction, l'acquisition, l'agrandissement ou l'amélioration de votre logement

- le(s) certificat(s) de prêt(s) établi(s) par votre (vos) organisme(s) prêteur(s) comprenant le tableau d'amortissement.

Vous êtes propriétaire et vous remboursez un viager ou des échéances de location-vente

- l'attestation du notaire faisant apparaître les caractéristiques de l'opération.

La prime de déménagement

Quelles conditions remplir pour en bénéficier ?

- Changer de logement à l'occasion de l'arrivée à votre foyer de votre troisième enfant (ou plus). Ce déménagement doit avoir lieu entre le 1^{er} jour du mois suivant la fin de votre 3^{ème} mois de grossesse et le dernier jour du mois précédant celui où cet enfant a atteint ses 2 ans.
- Demander la prime de déménagement dans les 6 mois suivant le déménagement. Passé ce délai, vous ne pouvez plus en bénéficier.
- Avoir droit à une aide au logement pour votre nouveau logement dans les 6 mois suivant le déménagement.

Si vous répondez aux conditions ci-dessus,

joignez une "DEMANDE DE PRIME DE DÉMÉNAGEMENT" à votre demande d'aide au logement.

A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil...

Art. D 755-22 et R 831-11 du code de la Sécurité sociale

Nom et prénom (ou dénomination du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil) : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de fax : _____ Adresse mél : _____ @ _____

N° SIRET : _____

certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : _____ et M. ou Mme (nom et prénom) : _____

est (sont) locataire(s) en titre depuis le _____ du logement situé (adresse complète) _____

Type de logement HLM SEM autre _____

Référence du logement _____

S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? oui non

Surface réelle du logement (en mètres carrés) : _____ m²

S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? oui non. Si oui nombre de colocataires (y compris le demandeur) _____

Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet)

- Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois : _____

Loyer sans les charges : _____ € Montant des charges : _____ € Si meublé : montant charges comprises _____ €

Montant total du loyer en cas de colocation : _____ €

- Mois de juillet, précisez l'année : _____

Loyer sans les charges : _____ € Montant des charges : _____ € Si meublé : montant charges comprises _____ €

Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ? oui non

S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acquitté : _____

S'agit-il d'une sous-location ? oui non

Si oui, s'agit-il d'un hébergement dans une famille d'accueil ? oui non

S'agit-il d'un hôtel ou d'une pension de famille oui non

S'il s'agit d'un logement pour lequel l'allocation de logement est versée automatiquement au bailleur

• code bailleur _____

• code agence _____

• code locataire _____

Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ? (A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour la première fois)

oui non (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versement direct)

Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : oui non

Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ;
- la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des locataires ;
- l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;
- il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable ;
- l'installation sanitaire :
 - s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC,
 - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement ;
- le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins de 20 m³.

A _____ Le _____

Signature - cachet
(du propriétaire ou du bailleur
ou famille d'accueil)

S 7158 - 11/2013

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3 et L. 831-7 du code de la Sécurité sociale - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

P 5002503 W Date de 1^{ère} demande : _____

ATTLOG N° d'allocataire : _____



Attestation de résidence en foyer

A remplir par le gestionnaire de l'établissement.

Nom et adresse de l'établissement : _____

N° de téléphone : _____

N° de fax : _____ Adresse mél : _____ @ _____

N° SIRET : _____

Nature de l'établissement

foyer de jeunes travailleurs centre d'hébergement pour handicapés EHPAD

centre de soins longue durée maison de retraite

résidence universitaire non Crous Autre résidence (préciser) : _____

résidence universitaire Crous, dans ce cas s'agit-il :

d'une chambre d'une chambre réhabilitée d'un studio créé après réhabilitation

Je soussigné(e) M./Mme _____ (représentant de l'établissement)

certifie que le demandeur (nom et prénom) : _____

est présent dans mon établissement depuis le _____

et supporte une dépense de logement depuis le _____

Surface du logement (en mètres carrés) : _____ m² Nombre de personnes résidant dans ce logement _____

Précisez le montant de la redevance pour un mois complet _____ €

S'il s'agit d'une résidence universitaire Crous

• code bailleur _____ • code agence _____ • code locataire _____

Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ? (A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour la première fois)

oui non (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versement direct)

Je m'engage à signaler à la Caf tout départ définitif et toute inoccupation dépassant 4 mois

A _____ Le _____

Signature et cachet
(nom et qualité du signataire)

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3 et L. 831-7 du code de la Sécurité sociale - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Demande de versement direct de l'aide au bailleur ou au gestionnaire

S'il le souhaite, l'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur ou au gestionnaire. Dans ce cas elle est déduite du montant du loyer ou de la redevance.

⚠ Pour faire cette demande, le logement (hors foyer) doit répondre aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002).

Le bailleur ou le gestionnaire désigné ci-dessous demande que les paiements de l'aide au logement de son locataire ou du résident lui soient versés directement.

Le bailleur ou gestionnaire : nom ou raison sociale _____

Adresse _____

Identification du compte pour le versement de l'allocation de logement

IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)	
____	____	____	____	____	____	____	____

Domiciliation de l'agence bancaire :

s'engage en contrepartie à signaler à la Caisse tout impayé dans les trois mois suivant sa constitution et immédiatement le départ de l'allocataire du logement concerné et prend connaissance du fait qu'à défaut, il devra rembourser à la Caisse l'allocation versée indûment.

A _____ le _____

Signature - cachet
(du bailleur ou famille d'accueil
ou gestionnaire de l'établissement)



santé
famille
retraite
services

Demande de prêt à l'amélioration de l'habitat

Assistant(e) Maternel(le)



14073*02

Article L.542-9 du code de de la Sécurité sociale

Merci de compléter également un formulaire de déclaration de situation

Ce qu'il faut savoir :

- . Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou en cours d'agrément. Vous pouvez demander un prêt pour améliorer votre logement dans le cadre de votre activité professionnelle.
- . Ce prêt doit permettre l'exécution de travaux visant à améliorer la qualité de l'accueil des enfants gardés à votre domicile.
- . Remplissez cette demande et n'oubliez pas de dater et de signer.
- . Si vous exercez votre activité en maison d'assistantes maternelles, cochez cette case

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____
(de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance :

Recevez-vous des prestations familiales ? oui non

Si oui,
précisez le régime qui vous les verse : _____

Numéro d'allocataire : _____

N° de sécurité sociale :

Etes-vous assistant(e) maternel(le) agréé(e) ? oui non

Si non, avez-vous déposé une demande d'agrément ? oui non

► Votre logement à améliorer dans le cadre de votre activité d'assistant(e) maternel(le)

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

N° de téléphone (facultatif) domicile : _____ autre (travail ou portable) : _____

Adresse mél : _____ @ _____

Ce logement est-il votre résidence principale et le lieu d'exercice de votre activité professionnelle d'assistant(e) maternel(le) ?

oui non

Vous l'habitez en tant que :

Propriétaire, précisez l'année de construction :

Locataire

Précisez les nom, prénom et adresse du propriétaire du logement : _____

Code postal : Commune : _____

► Quels travaux voulez-vous entreprendre ?

Description des travaux à entreprendre : _____

Les travaux seront effectués :

par vous-même

par un entrepreneur

S 7133 a - 08/2013

Emplacement réservé

2 Demande de prêt à l'amélioration de l'habitat Assistant(e) Maternel(le)

► Comment les travaux seront-ils financés ?

■ Coût des travaux : _____ €

■ Quel montant de prêt à l'amélioration de l'habitat souhaitez-vous obtenir (maximum 10 000 € et dans la limite de 80 % du coût total des travaux) : _____ €

■ Si vous êtes locataire, ces travaux seront-ils pris en charge totalement ou partiellement par votre propriétaire ? oui non

Si oui pour quel montant : _____ €

► Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?

oui non

► Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

A _____, Le : _____

Signature

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

► Pièces justificatives à joindre à votre demande de prêt

■ La copie de l'agrément ou de son renouvellement, ou de l'accord de principe des services de Pmi s'il existe ou, à défaut, l'accusé de réception de la demande d'agrément.

■ Les devis :

- le(s) devis détaillé(s) des travaux établi(s) par l'entrepreneur,
- le(s) devis des fournisseurs de matériaux si vous effectuez vous-même les travaux.

■ La copie du permis de construire pour les travaux soumis à autorisation ou de la déclaration de travaux.

■ L'autorisation du propriétaire si vous êtes locataire.

Emplacement réservé